

dre à vivre; mais il fut bien surpris, quand je lui fis voir que quelque corrigée qu'elle fût, cette inscription n'était point digne de sa muse. « N'eût-il pas été plus juste, lui dis-je, « d'exprimer que l'art des gladiateurs, en déchirant autrefois « les vivants, augmentait le nombre des morts, au lieu que « l'art de la chirurgie en déchirant les morts, conservait le « nombre des vivants? » Comme il me répondit qu'il y avait trop de matière dans ce raisonnement pour être compris dans deux vers, je lui présentai ceux-ci qui lui prouvèrent que la chose n'était pas si difficile qu'il le pensait :

Corpora viva secans, mortuæ lanista favebat ;

Chirurgus vitæ mortuæ dilanians (1).

Ce n'était pas là, sans doute, ce qu'il fallait à Santeul; car, ces vers ne valent pas mieux que tant d'autres du pauvre Gacon.

Les poésies latines que Gacon adressait à l'Académie sont probablement les mêmes qui se trouvent aux manuscrits de la bibliothèque parmi les *œuvres de Gacon*, tome III. Ce sont des traductions en vers hexamètres de plusieurs fables de la Fontaine, mais en vers si prosaïques et si mal tournés, qu'ils ne feraient pas honneur à un élève de troisième.

Quant aux inscriptions pour la statue équestre de Louis XIV, Gacon se donnait beaucoup de peine afin d'en trouver ou d'en faire qui fussent bonnes. Je vais recueillir tout ce que sa correspondance inédite nous fournit de documents sur ce sujet.

Le 10 septembre 1717, son frère lui écrivait :

« J'ai aussi parlé de votre inscription à M. notre prévôt des marchands qui l'a fort goûtée. Messieurs de l'Académie des inscriptions en ont fait qui copient presque mot à mot celles de la place de Vendôme, et que l'on aurait grand'peine à lire, parce qu'étant fort longues, elles seraient entièrement cachées par les deux fleuves de MM. Coustou. On a rendu

(1) *Œuvres de Gacon*, tom. III.